

RCS : CHAMBERY

Code greffe : 7301

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de CHAMBERY atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2008 D 50193

Numéro SIREN : 508 224 722

Nom ou dénomination : SELARL TIGNESMEDICAL

Ce dépôt a été enregistré le 08/11/2023 sous le numéro de dépôt 15741

	30/09/2023	Appréciations et dépréciations	Net au 30/09/2023	Net au 30/09/2022
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Fonds Commercial	210 000		210 000	210 000
Autres immo.incorp.,avances & acptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations tech., matériels, outillage	81 565	81 565		444
Autres immobilisations corporelles	16 378	15 811	567	1 255
Immo. en cours, avances & acomptes				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées				
Autres immobilisations financières	349		349	349
Total	308 292	97 376	210 916	212 048
ACTIF CIRCULANT				
Stocks				
Matières premières,approvisionnement				
En cours de production				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Créances				
Clients et comptes rattachés	2 673		2 673	350
Fournisseurs débiteurs				
Personnel				
Etat, impôts sur les bénéfices	11 663		11 663	
Etat, taxes sur le chiffre d'affaires				
Autres créances				
Divers				
Avances & acptes versés/commandes				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	243 631		243 631	229 180
Total	257 967		257 967	229 530
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance	6 029		6 029	860
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remb. des obligations				
Ecart de conversion et diff. d'évaluation - Act				
Total	6 029		6 029	860
TOTAL ACTIF	572 287	97 376	474 910	442 438

	Net au 31/12/2010	Net au 31/12/2011
CAPITAUX PROPRES		
Capital social ou individuel	300 000	300 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Ecarts de réévaluation		
Réserve légale	30 000	10 514
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	24 141	
Report à nouveau		-37 284
Résultat de l'exercice	48 450	110 911
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
Total	402 591	384 141
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
Total		
PROVISIONS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges	5 888	
Total	5 888	
DETTES		
Emprunts obligataires		
Autres emprunts		1 559
Découverts, concours bancaires		
Associés et dettes financières diverses	26 250	30 001
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	11 669	3 328
Dettes fiscales et sociales :		
. Personnel	12 089	6 985
. Organismes sociaux	11 871	8 305
. Etat, impôts sur les bénéfiques		
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires		
. Etat, obligations cautionnées		
. Autres dettes fiscales et sociales	4 552	8 119
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Total	68 431	58 298
COMPTES DE REGULARISATION		
Produits constatés d'avance		
Ecarts de conversion et diff. d'évaluation - Passif		
TOTAL PASSIF	474 910	442 438

	du 01/01/2022		du 01/01/2021		Var. en val. absolue	
	CA	%	CA	%	différence	%
Chiffre d'affaires H.T.	1 106 236	100,00	994 901	100,00	111 335	11,19
Ventes de marchandises						
Coût d'achat marchandises vendues						
Marge commerciale						
Production vendue	1 106 236	100,00	994 901	100,00	111 335	11,19
Production stockée						
Production immobilisée						
Production de l'exercice	1 106 236	100,00	994 901	100,00	111 335	11,19
Consommations de l'exercice	487 781	44,09	407 519	40,96	80 261	19,70
Valeur ajoutée	618 455	55,91	587 382	59,04	31 073	5,29
Subventions d'exploitation						
Impôts, taxes et versements assim.	22 748	2,06	17 788	1,79	4 959	27,88
Charges de personnel	529 159	47,83	493 906	49,64	35 253	7,14
Excédent brut d'exploitation	66 548	6,02	75 687	7,61	-9 139	-12,07
Reprises sur provisions et transferts			48 752	4,90	-48 752	-100,00
Autres produits	2	0,00	49	0,00	-47	-95,55
Dotations amortissements et prov.	7 020	0,63	13 532	1,36	-6 512	-48,12
Autres charges	3	0,00	1	0,00	2	320,31
Résultat d'exploitation	59 527	5,38	110 955	11,15	-51 428	-46,35
Quote-part des opérat. en commun						
Produits financiers	1 204	0,11	22	0,00	1 182	#####
Charges financières	0	0,00	10	0,00	-10	-97,15
Résultat courant avant impôts	60 731	5,49	110 967	11,15	-50 236	-45,27
Produits exceptionnels			12 400	1,25	-12 400	-100,00
Charges exceptionnelles			12 456	1,25	-12 456	-100,00
Résultat exceptionnel			-56	-0,01	56	100,00
Participation des salariés						
Impôt sur les bénéfices	12 281	1,11			12 281	#####
Résultat net de l'exercice	48 450	4,38	110 911	11,15	-62 461	-56,32

DETERMINATION DE LA CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT

	du 01/10/2021 au 30/09/2022 Période : 12 mois	du 01/10/2020 au 30/09/2021 Période : 12 mois
Excédent ou insuffisance brut(e) d'exploitation	66 548	75 687
+ Transferts de charges d'exploitation		48 752
+ Autres produits d'exploitation	2	49
- Autres charges d'exploitation	3	1
+ Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun.		
+ Produits financiers	1 204	22
- Charges financières	0	10
+ Produits exceptionnels		
- Charges exceptionnelles		
- Participation des salariés aux résultats		
- Impôts sur les bénéfices	12 281	
CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT DE L'EXERCICE	55 470	124 499

La capacité d'autofinancement est le surplus monétaire issu de l'exploitation (c'est-à-dire le résultat courant avant dotation aux amortissements et aux dépréciations), auquel s'ajoute le solde des opérations exceptionnelles et hors exploitation, sous déduction de l'impôt sur les sociétés et de l'intéressement. Elle constitue la source de financement de l'entreprise, après une éventuelle distribution de bénéfices.

ANNEXE

- **Règles et méthodes comptables**
- **Notes sur le Bilan Actif**
- **Notes sur le Bilan Passif**
- **Engagements financiers et autres informations**

ANNEXE

Exercice clos le : 30/09/2023

Durée : 12 mois

1 REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels de l'exercice ont été établis et présentés conformément aux dispositions du règlement 2014-03 de l'ANC relatif au plan comptable général.

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

2 NOTES SUR LE BILAN ACTIF

OPTIONS RETENUES

	Date de première option	Option pour la comptabilisation		Non concerné
		en charges	à l'actif	
Frais d'acquisition				
des immobilisations corporelles et incorporelles	01/10/2008	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
des titres de participation		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
des autres titres immobilisés et des titres de placement		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Frais externes de formation nécessaires à la mise en service		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Coûts d'emprunts activables montant comptabilisé à l'actif pour l'exercice		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Dépenses de développement remplissant les critères d'activation montant comptabilisé en charges pour l'exercice		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>

ACTIF IMMOBILISE

Valeurs brutes	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles.....	210 000			210 000
Terrains.....				
Constructions.....				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	81 565			81 565
Autres immobilisations corporelles et immobilisations en cours et avances et acomptes	16 378			16 378
Immobilisations financières.	349			349
Total.....	308 292			308 292
Amortissements	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles.....				
Terrains				
Constructions.....				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	81 121	444		81 565
Autres immobilisations corporelles..	15 123	688		15 811
Total.....	96 244	1 132		97 376
Dépréciations de l'actif	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles.				
Immobilisations corporelles.....				
Immobilisations financières.....				
Total.....				

2 NOTES SUR LE BILAN ACTIF (suite)

Frais d'établissement :

	Valeur nette	Taux amortissement
Frais de constitution.....		
Frais de premier établissement...		
Frais d'augmentation de capital..		

Fonds commercial :

Hors droit au bail, il s'élève à :	210 000
Eléments achetés.....	
Eléments réévalués.....	
Eléments reçus en apport.....	

COMPOSANTS IDENTIFIES

	Valeurs brutes	Amortissements et dépréciations	Valeurs nettes
Constructions			
Installations techniques, matériel et outillage industriels			
Autres immobilisations corporelles			

AMORTISSEMENTS

Les plans d'amortissement des immobilisations retiennent les méthodes suivantes .

Durées d'amortissement
Immobilisations non décomposées :

amortissement en fonction des durées d'usage en application de la mesure de simplification pour les PME.

Immobilisations décomposées :

Structure : amortissement en fonction de la durée d'usage de l'immobilisation prise dans son ensemble (sauf pour les immeubles de placement).

Composants : amortissement en fonction de la durée normale d'utilisation ou de la durée d'usage lorsqu'elle existe.

Modes d'amortissement

Les amortissements sont calculés en application du mode linéaire ou du mode dégressif.

	Immobilisations non décomposées		Immobilisations décomposées			
	Mode	Durée	structure		composants	
	Mode	Durée	Mode	Durée	Mode	Durée
Immobilisations incorporelles						
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel et outillage industriels	LIN	2 à 5 ans				
Autres immobilisations corporelles	LIN	2 à 5 ans				

2 NOTES SUR LE BILAN ACTIF (suite)

AUTRES POSTES DE L'ACTIF

- STOCKS

--

Valeurs brutes	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Mat. 1ères, approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Prod.intermédiaires et finis				
Marchandises				
Total.....				
Dépréciation des stocks	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Mat. 1ères, approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Prod.intermédiaires et finis				
Marchandises				
Total.....				

- CREANCES, DISPONIBILITES ET COMPTES DE REGULARISATION

Créances représentées par des effets de commerce

Non recensé

Clients.....	
Autres créances.....	

Etat des créances :

	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Actif immobilisé.....			
Actif circulant et charges constatées d'avance.	20 364	20 364	-0

Produits à recevoir inclus dans les postes de bilan :

Immobilisations financières.....	
Clients et comptes rattachés.....	
Autres créances.....	
Disponibilités.....	320

Charges constatées d'avance :

Cette rubrique ne contient que des charges ordinairement liées à l'exploitation normale de l'entreprise

Dépréciation des créances et autres postes d'actif

	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Créances				
Autres postes d'actif.....				
Total.....				

3 NOTES SUR LE BILAN PASSIF

Capital social (actions ou parts) :

	Nombre	Valeur nominale
Titres en début d'exercice.....	150	2 000,00
Titres émis.....		
Titres remboursés ou annulés.....		
Titres en fin d'exercice.....	150	2 000,00

Provisions :

	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Provisions règlementées.....				
Provisions pour risques & charg		5 888		5 888
Total.....		5 888		5 888

Etat des dettes :

	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Etablissements de crédit.....				
Dettes financières diverses.....				
Fournisseurs.....	11 669	11 669		
Dettes fiscales et sociales.....	28 512	28 512		
Dettes sur immobilisations.....				
Autres dettes.....	26 250	26 250		
Produits constatés d'avance.....				
Total.....	66 431	66 431		

Dettes représentées par des effets de commerce :

Non recensé

Dettes financières.....	
Fournisseurs.....	
Autres dettes.....	

Charges à payer incluses dans les postes du bilan :

Emprunts et dettes auprès des établ. de crédit.....	
Emprunts et dettes financières diverses.....	
Fournisseurs.....	11 304
Dettes fiscales et sociales.....	16 802
Autres dettes.....	

Produits constatés d'avance :

Cette rubrique ne contient que des produits ordinairement liés à l'exploitation normale de l'entreprise

--	--

4 ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

Dettes garanties par des sûretés réelles

Non recensé

Poste de dette concerné	Montant de la dette	Nature des sûretés	Valeur nette comptable des biens donnés en garantie

Engagements donnés

Non recensé

Intérêts sur emprunts.....
 Avals et cautions.....
 Autres engagements donnés.....

Engagements réciproques

Non recensé

Effets escomptés non échus.....
 Crédit-bail mobilier.....
 Crédit-bail immobilier.....
 Locations longue durée.....
 Autres engagements réciproques.....

Engagements reçus

Non recensé

Avals et cautions.....
 Autres engagements reçus.....

Effectifs

4

Autres informations significatives

Non recensé

FIDUCIAL EXPERTISE
17 RUE DE RUMILLY
B.P. 40063
74002 ANNECY
04.50.10.07.60

RAPPORT SUR LES COMPTES ANNUELS

Conformément aux dispositions convenues avec notre client

SELARL TIGNESMEDICAL

nous avons réalisé une mission de participation à l'établissement des comptes annuels relatifs à l'exercice du 01/10/2022 au 30/09/2023, qui se caractérisent notamment par les données suivantes :

- Total du bilan :	474 910,48 euros
- Chiffre d'affaires :	1 106 235,69 euros
- Résultat net :	48 450,26 euros.

Notre mission s'inscrit dans la catégorie des "Missions sans assurance - Autres prestations fournies à l'entité" définies dans le cadre de référence des missions du professionnel de l'expertise comptable et par le schéma général du référentiel normatif et déontologique de l'Ordre des experts-comptables publiés par arrêté ministériel du 17 juillet 2019.

Nos obligations et interventions se sont exercées dans les limites des diligences de la mission de présentation de comptes définies par l'Ordre des experts-comptables.

Nos travaux ont été réalisés à partir des pièces, documents et informations fournis par notre client.

A ANNECY
Le 27/10/2023

Pour FIDUCIAL EXPERTISE
Société d'Expertise Comptable

Sébastien CHALOT
Directeur d'Agence

SELARL TIGNESMEDICAL
LA COMBE FOLLE

73320 TIGNES

COMPTES ANNUELS

Exercice du 01/10/2022 au 30/09/2023

**DOCUMENTS COMPTABLES,
FISCAUX ET DE GESTION**

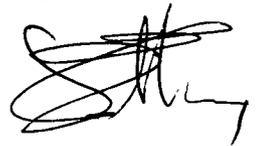
SELARL TIGNESMEDICAL
MEDECINS
LA COMBE FOLLE

73320 TIGNES
Exercice du 01/10/2022 au 30/09/2023

Les montants figurant sur ces documents sont exprimés en Euros

Pour Copie Conforme

Le Gérant



FIDUCIAL EXPERTISE
17 RUE DE RUMILLY
B.P. 40063
74002 ANNECY
04.50.10.07.60

SELARL TIGNESMEDICAL
LA COMBE FOLLE

73320 TIGNES

SOMMAIRE

Rapport de Fiducial Expertise sur les comptes annuels	p. 3
COMPTES ANNUELS	p. 4
. Bilan actif	p. 5
. Bilan passif	p. 6
. Compte de résultat	p. 7
. Soldes intermédiaires de gestion	p. 8
. Détermination de la capacité d'autofinancement	p. 9
. Annexe	pp. 10 - 16
DOCUMENTS FISCAUX	p. 17
. Bilan actif 2050	
. Bilan passif 2051	
. Compte de résultat de l'exercice 2052	
. Compte de résultat de l'exercice (suite) 2053	
. Immobilisations 2054	
. Tableau des écarts de réévaluation sur immos. amort. 2054 BIS	
. Amortissements 2055	
. Provisions inscrites au bilan 2056	
. Etat des échéances des créances et des dettes 2057	
. Détermination du résultat fiscal 2058-A	
. Déficit, indemnités pour congés payés & prov. non déd. 2058-B	
. Tableau d'affectation du résultat et renseignements divers 2058-C	
. Détermination des plus / moins values au taux de 16/19 % 2059-A	
. Affectation des + val. à CT & + val. de fusion ou d'apport 2059-B	
. Suivi des moins-values à long terme 2059-C	
. Affectation des plus-values à long terme 2059-D	
. Détermination de la valeur ajoutée produite dans l'ex. 2059-E	
DOSSIER DE GESTION	p. 35
DETAILS DES COMPTES ANNUELS	p. 42

SELARL TIGNESMEDICAL

Société d'exercice libéral à responsabilité limitée de Médecins au capital de 300 000 euros

Siège social : Immeuble Combe Folle – 73320 TIGNES

508 224 722 RCS CHAMBERY

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 31 OCTOBRE 2023

**AFFECTATION DU RÉSULTAT DE L'EXERCICE
CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2023**

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de 48 450 euros de l'exercice clos le 30 septembre 2023 de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	48 450 euros
A titre de dividendes aux associés soit 200,00 euros par part	30 000 euros

Le solde	18 450 euros

En totalité au compte "autres réserves" qui s'élève ainsi à 42 591 euros.

Nous vous informons que depuis le 1er janvier 2018, les dividendes sont soumis à un prélèvement forfaitaire unique (PFU ou "flat tax") de 30%, soit 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu et 17,2% de prélèvements sociaux (CGI, art. 200 A, 1).

Le prélèvement forfaitaire obligatoire non libératoire de l'impôt sur le revenu est maintenu mais son taux est aligné sur celui du PFU (12,8% - CGI, art. 117 quater).

Peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense doit être formulée, sous la responsabilité de l'associé, au plus tard le 30 novembre de l'année précédant le paiement du dividende.

L'option pour une imposition du dividende au barème progressif reste possible et doit être indiquée sur la déclaration de revenus. Dans ce cas, le prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% sera déduit de l'impôt dû. L'abattement de 40% sera maintenu mais les prélèvements sociaux seront assis sur le montant avant abattement.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 30 septembre 2023 éligibles à l'abattement de 40% prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 30 000 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Nous vous rappelons en outre que, conformément aux dispositions de l'article L. 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes, imposés au barème progressif de l'impôt sur le revenu, sont soumis aux mêmes règles que le prélèvement mentionné à l'article 117 quater du Code général des impôts, c'est-à-dire prélevés à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France, et versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

Il est par ailleurs rappelé aux associés qui ont le statut TNS dans la Société qu'en application de l'article L. 131-6 alinéa 3 du Code de la sécurité sociale, les dividendes perçus par eux-mêmes, leur conjoint ou le partenaire auquel ils sont liés par un pacte civil de solidarité ou leurs enfants mineurs non émancipés, sont assujettis :

- à prélèvements sociaux pour la fraction des dividendes qui n'excède pas une somme égale à 10 % du montant du capital social majoré des primes d'émission et du solde moyen annuel de leur compte courant,

- à cotisations et contributions sociales TNS sur la fraction des dividendes qui excède une somme égale à 10 % du montant du capital social majoré des primes d'émission et du solde moyen annuel de leur compte courant.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice clos le 30 septembre 2020 :

Néant

Exercice clos le 30 septembre 2021 :

Néant

Exercice clos le 30 septembre 2022 :

30 000,00 euros, soit 200,00 euros par titre

Dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 30 000,00 euros

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 31 octobre 2023

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Pour copie certifiée conforme
Jean François COTTIAUX
Cogérant

